



## MAIRIE DE VERRENS-ARVEY

73460 VERRENS-ARVEY ☎ 04.79.31.43.26

mairie.verrens@orange.fr

www.verrens-arvey.fr

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE - CANTON DE ALBERTVILLE 2

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VERRENS-ARVEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian RAUCAZ, Maire.

**Présents (11)** : BERTHET Stéphane, FEILLET Mickaël, GARDET Anne-Marie, PACHE Frédéric, PAGE Sébastien, PERRIER Florence, RAUCAZ Christian, SOTO Pierre, TARAJAT Patricia, TORNIER Anaïs, TORNIER Jacques

**Excusés (4)** : ACEVEDO Nicolas, BOIRARD Thomas, BURGAT Marie-Line, CLAUDON Baptiste

**Secrétaire de Séance** : TORNIER Anaïs

#### COMPTE-RENDU DU 11 janvier 2022

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 11 janvier 2022.

#### FORET COMMUNALE – Programmation des travaux 2022

Intervention de Mr Eric PULVIN, agent ONF qui explique les actions prévues en 2022 en forêt communale. Seule la parcelle n°1 est exploitable et cette année, une coupe de bois est envisagée. Après cette coupe, un dépressage est programmé qui consiste à éclaircir les tiges pour former des arbres plus robustes.

Le Conseil Municipal est d'accord avec ce programme des coupes de bois et des travaux.

#### PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2022

Le budget primitif de l'année va bientôt devoir être voté. A ce jour, plusieurs dépenses ont été engagées mais non réalisées ; elles feront l'objet d'un report au budget. Ensuite, des demandes de subvention ont été faites en fin d'année pour plusieurs opérations ; ces dossiers devront également faire l'objet d'une inscription au budget.

Une Commission finances sera convoquée afin de travailler sur les chiffres du budget de l'année 2022.

#### CA ARLYSERE – Création d'un Groupement d'Intérêt Public GIP

Un projet de création d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS) sur le territoire a été présenté aux Maires de la CA ARLYSERE. Il a pour but de répondre aux enjeux de l'habitat à prix abordable et d'offrir de nouvelles solutions de logements aux ménages, notamment les plus modestes. Cet organisme serait porté par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) dont le fonctionnement serait : le GIP reste propriétaire des terrains qui sont mis en location aux ménages voulant construire. Le bâti est propriété de l'habitant et celui-ci paye une location pour le terrain mis à disposition, qui vient s'ajouter aux charges d'entretien, aux taxes locales et aux annuités d'emprunts.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

⇒ **APPROUVE** la création du Groupement d'Intérêt Public et de l'Organisme Foncier Solidaire,

⇒ **DONNE** un accord de principe sur la convention constitutive du Groupement mais **NE SOUHAITE PAS** y participer dans l'immédiat.

#### CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAUX D'EAU PLUVIALE SECTEUR « LA PERRIERE »

Mr le Maire précise qu'il existe, sur certaines parcelles du futur lotissement « Les Pommiers », Route de la Scierie, une canalisation d'évacuation des eaux pluviales. Aussi, à titre de servitude réelle et perpétuelle, le propriétaire des fonds servants constituera au profit de la Commune, un droit de passage d'une canalisation souterraine.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

⇒ **APPROUVE** la création d'une servitude de passage de canalisation souterraine d'eau pluviale sur des parcelles privées du lotissement « Les Pommiers ».

### **VIDEO SURVEILLANCE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD**

Dans le cadre de l'installation de caméra vidéo surveillance, une demande de subvention au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) peut être faite auprès de la Préfecture.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

⇒ **DEMANDE** une subvention au titre du FIPD pour l'installation de caméra de surveillance.

### **INSTAURATION D'UNE REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – CAMION FOOD-TRUCK**

Il est rappelé l'installation du camion pizza tous les jeudis sur le parking de l'école. Lors de cette installation, aucune redevance n'a été instauré.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

⇒ **INSTAURE** une redevance pour l'occupation du domaine public.

### **URBANISME**

Le Conseil Municipal est informé des différentes autorisations d'urbanisme accordées ou en cours d'instruction sur la Commune.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

► Le Conseil Municipal est informé :

- Un conseiller numérique est au service de la population pour accompagner aux démarches administratives, aider à la prise en main de l'outil informatique, proposer des ateliers de formation et de sensibilisation aux outils informatiques. Ces services sont gratuits et les personnes intéressées peuvent contacter la Mairie.
- Prochain spectacle décentralisé du Dôme Théâtre le jeudi 3 mars.
- Du résultat provisionnel de l'enquête pour le recensement de la population.

► Le Conseil Municipal prend connaissance de divers courriers.

**LA SEANCE EST LEVEE A 20H30**

  
